

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 25 octobre 2016 — N° 199

Président de l'Assemblée nationale : M. Jacques Chagnon

La séance est ouverte à 13 h 40.	_
AFFAIRES COUR	ANTES
Déclarations de députés	
M. Ouimet (Marquette) fait une déclaration Leduc, journaliste au <i>Messager Lachine-Dorval</i> .	afin de rendre hommage à M. Robert
M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une 104° anniversaire de Mme Doréa Gagnon Belzile.	e déclaration afin de souligner le
Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupr Mmes Huguette B. Beaulieu et Mariette Bouchard Boischatel.	
M. Surprenant (Groulx) fait une déclaratio d'affaires Jean-Claude Boies.	n afin de rendre hommage à l'homme
M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration de La Friperie du Pavois.	n afin de souligner le 20 ^e anniversaire
2673	_

25 octobre 2016

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter Mme Linda Perron-Beauchemin, lauréate du prix Thérèse-Pagé.
M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de féliciter M. Charles Paquet, médaillé d'argent au Championnat du monde de triathlon junior.
M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de féliciter les élèves de l'École de théâtre du Vieux-Saint-Eustache inc. pour le succès d'un spectacle au profit de l'organisme Sercan.
M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de Mme Ginette Pruneau, directrice générale de la municipalité de Napierville.
Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration afin de souligner le travail de M. John R. Porter à la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec.
À 13 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.
Les travaux reprennent à 14 heures.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Les comptes publics 2015-2016 – États financiers consolidés du gouvernement du Québec, volume I (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 2672-20161025)

Les comptes publics 2015-2016 – Renseignements financiers sur le fonds consolidé du revenu : Fonds général et fonds spéciaux, volume II (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 2673-20161025)

Mme Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport annuel 2015-2016 du Conseil interprofessionnel du Québec.

(Dépôt n° 2674-20161025)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 7 juin 2016 par Mme Lamarre (Taillon) concernant un moratoire sur le transfert des ressources professionnelles des centres locaux de services communautaires vers les groupes de médecine de famille.

(Dépôt n° 2675-20161025)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 21 octobre 2016, que lui a adressée Mme Nicole Ménard, députée de Laporte et présidente du caucus du gouvernement, l'informant que M. Gerry Sklavounos, député de Laurier-Dorion, n'est plus membre du caucus du gouvernement depuis le 20 octobre 2016;

(Dépôt n° 2676-20161025)

Une lettre, en date du 25 octobre 2016, que lui a adressée M. Philippe Couillard, premier ministre, l'informant de la nomination de M. Marc Tanguay, député de Lafontaine, à la fonction de leader adjoint du gouvernement, en remplacement de M. Gerry Sklavounos, député de Laurier-Dorion;

(Dépôt n° 2677-20161025)

Une lettre, en date du 25 octobre 2016, que lui a adressée M. Marc Tanguay, député de Lafontaine, l'informant de sa démission à titre de président de la Commission de la santé et des services sociaux;

(Dépôt n° 2678-20161025)

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 25 octobre 2016;

(Dépôt n° 2679-20161025)

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Lamarre (Taillon) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 26 octobre 2016, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2680-20161025)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. D'Amour, ministre délégué aux Affaires maritimes, conjointement avec M. Lelièvre (Gaspé), M. Martel (Nicolet-Bécancour) et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 16^e Journée maritime québécoise sous le thème *Parler d'une seule voix/voie* et reconnaisse l'importance stratégique de l'industrie maritime comme facteur de développement économique et social pour le Québec, développement qui doit se faire en harmonie avec nos cibles en matière d'aires marines protégées.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Couillard, premier ministre, M. Fortin, ministre de la Culture et des Communications, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la carrière exceptionnelle de M. Pierre Bruneau à l'occasion du 40^e anniversaire de sa présence à l'antenne;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'apport fondamental de M. Bruneau, ainsi que des artisans des médias en général, à la vie démocratique du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Charette (Deux-Montagnes), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), présente une motion concernant les enquêtes policières à propos d'un élu ou d'un membre de leur personnel politique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) présente une motion concernant les surplus budgétaires du gouvernement du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

 la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 26 octobre 2016, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Lamarre (Taillon).

Cette motion se lit comme suit:

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de geler la rémunération des médecins spécialistes et omnipraticiens d'ici à ce qu'elle respecte la capacité de payer des Québécoises et des Québécois;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de réinvestir les sommes dégagées dans les soins et services en santé.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, propose que le projet de loi n° 104, Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules automobiles zéro émission au Québec afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants, soit adopté.

25 octobre 2016

À la demande de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À 15 h 12, à la demande de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

Les travaux reprennent à 15 h 20.

À 15 h 21, à la demande de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. LeBel (Rimouski) à Mme Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, portant sur le sujet suivant : « Le traitement des résidents dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée du Québec ».

25 octobre 2016

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 26 octobre 2016, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 18 h 13, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 26 octobre 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON